

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 56 (2006)

Heft: 4

Buchbesprechung: De l'intolérance au compromis. La gestion d'une coexistence confessionnelle. Le Landeron, XVIe-XVIIIe siècle [Pierre-Olivier Lécho]

Autor: Forclaz, Bertrand

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lich wiederholen die Abbildungen zum Hebammenwesen und zur Wundarznei Bekanntes, die Rede von der Unreinheit des chirurgischen Berufs wäre stärker als Topos zu kennzeichnen gewesen. Die Abbildungen werden nicht als Quellen interpretiert, sondern dienen als Illustration zu den langen Tafeltexten der Ausstellung.

Das sind keine gewichtigen Einwände gegen den Band, der den Mut aufbringt, etwas zu wagen: Zu wagen eine bislang unterschätzte Zürcher Persönlichkeit vorzustellen, indem bisherige Erkenntnisse über sie revidiert und durch systematische Suche in den Archiven um neue Erkenntnisse vervollständigt werden. Zu wagen, sich dabei zwischen den Fächern zu bewegen und Menschen aus verschiedenen Ressorts gezielt in Bewegung zu setzen: Fachexpertinnen und Fachexperten, Nachwuchsforschende, Studierende, Sprecher, Gestalterinnen. «Jakob Ruf? Nie gehört!» Dank dieses Bandes wird es wohl bald heissen: «Ruf? Nicht nur gelesen, sondern auch gehört!»

Francisca Loetz, Zürich

Léchet, Pierre-Olivier: **De l'intolérance au compromis. La gestion d'une coexistence confessionnelle. Le Landeron, XVI^e-XVIII^e siècle.** Sierre, Editions à la Carte, 2003, III + 186 p. (Publications de la Faculté de Théologie de l'Université de Neuchâtel, 26 / Cahiers de l'Institut d'histoire, 9).

Le Landeron présente la particularité d'être la seule châtelainie du comté de Neuchâtel restée catholique après la Réforme. Cette situation de coexistence confessionnelle, rare dans les territoires romands à l'époque moderne, fait l'objet du remarquable travail de Pierre-Olivier Léchet, issu d'un mémoire de licence. L'auteur étudie les modalités de la coexistence dans la longue durée, de la Réforme jusqu'au milieu du XVIII^e siècle – une périodisation qui lui permet de mettre en évidence les continuités et les ruptures. Dans une solide introduction méthodologique, il explicite sa démarche, inspirée par la micro-histoire, à laquelle il a emprunté en particulier le principe de la contextualisation de l'objet d'étude et celui de la variation des points de vue. Le travail suit deux axes: il s'agit d'une part d'étudier le discours des différents acteurs institutionnels, à savoir les multiples autorités religieuses et politiques impliquées, de l'autre de suivre la gestion de la coexistence dans des domaines spécifiques – cas limites comme les mariages mixtes, statut des institutions religieuses catholiques au Landeron, collaboration entre les autorités des deux confessions.

Le travail suit un ordre chronologique, et chaque chapitre est subdivisé thématiquement. Si cette approche conduit à quelques répétitions, elle permet de problématiser de façon efficace les affaires traitées et de mettre en évidence les changements, ainsi que l'attitude des acteurs impliqués.

Dans le premier chapitre, l'auteur s'intéresse à la genèse du statut particulier du Landeron. Après avoir souligné l'âpreté des luttes religieuses entre 1530 et le milieu du XVI^e siècle, ainsi que le rôle de premier plan joué par les cantons alliés par des traités de combourgeoisie – Berne, côté protestant, et Soleure, côté catholique – il met en évidence le principe de «territorialisation de la confession» appliqué au milieu du XVI^e siècle, qui consacre le maintien du catholicisme au Landeron et permet une coexistence pacifique. Ce sont les autorités politiques qui sont alors au premier plan, puisqu'elles imposent aux confessions rivales la cohabitation.

Le second chapitre couvre le dernier tiers du XVI^e et le XVII^e siècle, une période marquée par de fortes tensions confessionnelles à l'échelle régionale, puisque le comté de Neuchâtel connaît encore des tentatives de recatholicisation de la part de ses souverains, les Orléans-Longueville. Léchet montre l'émergence

de la Classe des pasteurs neuchâtelais, qui devient un véritable pouvoir politique, et les fluctuations de son attitude face aux catholiques, qui oscille entre des périodes de désintérêt et un repli défensif lors des crises. Du côté catholique, les pouvoirs locaux landeronnais, s'ils se préoccupent de consolider la foi de leurs sujets, notamment par le biais du recours aux capucins, s'opposent à la Contre-Réforme prônée par leurs alliés catholiques, par prudence. Quant aux autorités politiques neuchâteloises – mais aussi bernoises – elles jouent la carte de la coexistence et pratiquent une politique d'apaisement. Léchet s'intéresse ensuite à la gestion quotidienne de la coexistence, et tout d'abord aux cas limites: si les mariages mixtes sont peu fréquents, ils attirent l'attention des autorités, en particulier de la Classe, qui les combat énergiquement puisqu'ils menacent la territorialité des confessions; l'on observe également quelques cas de «papisme caché», ainsi lorsque des protestants participent à des cérémonies religieuses catholiques – la Classe se montre soucieuse d'éviter le retour des «superstitions» catholiques. L'on aurait cependant tort de n'insister que sur les conflits confessionnels: dans certains domaines, comme ceux de la chasse aux sorcières et de l'administration de la justice, on observe une collaboration entre les représentants des deux confessions, et les autorités politiques s'efforcent d'aplanir les cas litigieux.

Le dernier chapitre est consacré à la première moitié du XVIII^e siècle – une période placée sous le signe du changement. L'avènement du régime prussien à Neuchâtel entraîne des transformations majeures: les «Accords Généraux» promulgués en 1707, s'ils consacrent le principe de la territorialité des confessions, font aussi de l'Etat l'autorité suprême en matière religieuse; le roi de Prusse et ses représentants s'efforcent de maintenir la paix confessionnelle, mais aussi de limiter l'intervention des autorités ecclésiastiques dans le domaine politique. Face à ces bouleversements, mais aussi aux amorces de pluralisation religieuse dans le comté – ainsi avec le développement du piétisme – on constate un raidissement de la Classe des pasteurs, qui adopte un conservatisme doctrinal et ecclésiastique strict et redouble de méfiance face aux catholiques. Quant aux autorités landeronnaises, confrontées à l'interventionnisme de leur nouveau souverain, elles se montrent plus vigilantes face aux «infractions» des protestants, par exemple au non-respect des jours fériés. Qu'en est-il des cas limites analysés plus haut? On observe une augmentation des mariages mixtes – alors même qu'ils font l'objet d'une répression accrue par la Classe des pasteurs; d'autres contacts interconfessionnels sont attestés: des protestants recourent occasionnellement au curé catholique, par exemple pour pratiquer des exorcismes – un phénomène apparemment plus fréquent, ou en tout cas plus documenté, qu'au siècle précédent. Face à ces problèmes, les autorités religieuses s'efforcent de maintenir le statu quo.

Dans sa conclusion, Léchet s'interroge sur ce qui a rendu possible la coexistence: les mécanismes institutionnels et l'application du principe de territorialité des confessions en premier lieu, mais aussi une gestion oscillant entre vigilance, quand les frontières confessionnelles sont menacées, et adaptation, en particulier dans le domaine judiciaire – une attitude pragmatique qui est surtout le fait des autorités politiques. Il insiste aussi sur la polarisation des identités confessionnelles provoquée par la coexistence, dont témoigne par exemple la conscience historique de chaque groupe. Il met enfin en évidence la lente distinction entre les domaines d'action des autorités politiques et religieuses qui émerge au cours de l'époque moderne: elle aboutit à l'amorce, au milieu du XVIII^e siècle, de la «privatisation» du religieux.

Il convient de souligner la présentation soignée de l'ouvrage, son iconographie bien choisie, son argumentation claire et le souci constant de contextualisation des résultats. L'un des points forts de l'analyse réside dans la mise en évidence de l'autonomie et du pragmatisme du pouvoir politique par rapport aux autorités religieuses, un élément trop souvent occulté par le paradigme allemand de la confessionnalisation. Le travail est également riche en enseignements sur les modalités institutionnelles de la coexistence, et sur la multiplicité des acteurs impliqués – de l'évêque de Lausanne à *Leurs Excellences* de Berne. Indéniablement, cet élément, en limitant la marge de manœuvre des différents acteurs, constitue un facteur majeur pour expliquer le succès de la coexistence. L'auteur suit également de près l'argumentaire des acteurs, mais il parvient à s'en distancier par le biais de typologies extrêmement éclairantes.

Il est cependant dommage que l'auteur n'ait pas pris en considération les travaux concernant la coexistence confessionnelle en Suisse alémanique – une comparaison avec les Grisons ou la Thurgovie eût été éclairante¹. Par ailleurs, une dimension reste occultée: la coexistence vécue. S'il est tout à fait légitime, comme l'a fait l'auteur, de se limiter à la *gestion* de la coexistence – surtout dans le cadre d'un mémoire de licence – il aurait été possible de poser, à partir des cas limites étudiés, le problème des attitudes individuelles face à la différence confessionnelle – et de leur évolution au fil du temps: l'augmentation des mariages mixtes au XVIII^e siècle est-elle par exemple significative d'un affaiblissement des frontières confessionnelles? De même, peut-on parler de polarisation des identités confessionnelles sans la vérifier au niveau individuel et familial? Il est à souhaiter que d'autres recherches approfondissent ces questions. Ces critiques n'enlèvent rien à la qualité de ce travail, qui constitue une contribution majeure à un sujet d'une actualité brûlante – car, comme l'écrit Léchoy en conclusion de son travail, «l'histoire vraie est avant tout celle qui conduit au présent» (p. 161).

Bertrand Forclaz, Amsterdam

1 Cf. ainsi F. Volkland, «Konfessionelle Grenzen zwischen Auflösung und Verhärtung. Bikonfessionelle Gemeinden in der Gemeinen Vogtei Thurgau (CH) des 17. Jahrhunderts», in *Historische Anthropologie*, 5, 1997, pp. 370–387; R. Head, «Catholics and Protestants in Graubünden: Confessional Discipline and Confessional Identities without an Early Modern State?», in *German history*, 17, 1999, 3, pp. 321–345.

Anja Victorine Hartmann: **Reflexive Politik im sozialen Raum. Politische Eliten in Genf zwischen 1760 und 1841** (Veröffentlichungen des Instituts für Europäische Geschichte, Abteilung für Universalgeschichte, Bd. 200; Historische Beiträge zur Elitenforschung, Bd. 3). Mainz, Verlag Philipp von Zabern, 2003. X, 607 S.

Diese Mainzer Habilitationsschrift untersucht «reflexive Politik im sozialen Raum» und stellt damit die Frage nach den Wechselbeziehungen zwischen den Veränderungen der Regeln von Politik einerseits und den sozialen Räumen andererseits, aus denen sich die Akteure des politischen Feldes rekrutierten. Die äusserst konfliktträchtige Geschichte Genfs zwischen 1760 und 1841 liefert dafür den Untersuchungsgegenstand. Die krisenhaften letzten Jahrzehnte der alten patrizischen Republik, in denen es 1782 bereits zu einer ersten Mikro-Revolution (J.-D. Candaux) und zum kurzzeitigen Sturz des patrizischen Regiments kam, die unter Einfluss der «grossen» Revolution in Frankreich stehende Genfer Umwälzung von 1792 und deren Radikalisierung zur Genfer Terreur 1794, der An-